

# Recherche et développement dans l'industrie canadienne, 2008 Organismes industriels sans but lucratif

If you prefer this questionnaire  
in English, please call  
1-866-824-5893.

**Corriger au besoin**

Raison sociale

Date et raison du changement

A / S

Adresse

Ville

Province/Territoire

Code postal

## RENSEIGNEMENTS POUR LE RÉPONDANT

### Objectif de l'enquête

Cette enquête est nécessaire à la production de renseignements statistiques utiles permettant de suivre l'évolution des activités scientifiques et technologiques au Canada et élaborer une politique relative aux sciences et à la technologie. Vos données permettront, entre autres, la planification et l'évaluation des programmes visant à stimuler la recherche et développement (R-D) ainsi que des données nationales sur les dépenses et le personnel en matière de R-D scientifique. Les résultats de cette enquête seront diffusés dans les publications intitulées « **Recherche et développement industriels** » (no 88-202-XIF au catalogue) et « **Statistique des sciences** » (no 88-001-XIF au catalogue).

### Autorisation

Cette enquête est autorisée en vertu de la *Loi sur la statistique*, Lois révisées du Canada, 1985, chapitre S19. En vertu de la *Loi sur la statistique*, il est obligatoire de remplir le présent questionnaire. Votre participation sera appréciée.

### Confidentialité

La *Loi sur la statistique* protège la confidentialité des renseignements recueillis par Statistique Canada. Veuillez consulter le guide de déclaration ci-joint pour obtenir plus de renseignements.

### Ententes de partage de données

Afin de réduire le fardeau du répondant, Statistique Canada a conclu des ententes de partage de données avec les organismes statistiques provinciaux et territoriaux et d'autres organisations gouvernementales, qui doivent garder les données confidentielles et les utiliser uniquement à des fins statistiques. Pour obtenir plus de renseignements sur les ententes de partage de données, veuillez consulter le guide de déclaration ci-joint.

### Période de déclaration et couverture

Ce questionnaire doit être rempli pour l'**année financière se terminant en 2008**. Cette déclaration ne doit pas tenir compte des opérations étrangères. Veuillez déclarer les montants en monnaie canadienne.

### Couplage de données

Dans le but d'améliorer les données de la présente enquête, Statistique Canada pourrait combiner les renseignements de cette enquête avec ceux de l'Enquête des dépenses de R-D énergétique par secteur de technologie, si applicable, avec les renseignements que votre organisation a fournis dans le cadre de l'Enquête de recherche et développement dans l'industrie canadienne, et avec ceux provenant d'autres enquêtes ou de données administratives.

Veuillez compléter un questionnaire séparé pour chaque **société ayant des activités de recherche et développement (R-D)** au Canada.

- Si vos dossiers ne permettent pas la préparation de déclarations séparées, assurez-vous que les questions 1 à 8 et 12 **comprennent seulement** des données sur la R-D exécutée au Canada
- Si votre société exécute de la R-D, **vous devez répondre à toutes les questions.**
- Si votre société n'exécute aucune R-D mais finance des activités de R-D, **vous devez répondre aux questions 2, 3, 4, 9, 10, 11, 13, 14 et l'attestation.**
- Veuillez voir le « **Guide de directives** » pour les définitions commençant à la page 8.

**Veuillez retourner le questionnaire dûment complété dans les 30 jours suivant la réception.**

## ATTESTATION

Nom de la personne qui a complété le questionnaire (lettres moulées) 0001	Adresse d'affaire 0002	Date 0004 AA MM JJ
Fonction officielle 0003	Code postal 0005	N° de téléphone 0006 - - - - -
Adresse électronique 0008	N° de TPS (n° NE) 0009	N° de télécopieur 0010 - - - - -

## DONNÉES GÉNÉRALES DES SOCIÉTÉS (QUESTIONS 1 ET 2)

1.a) ANNÉE FINANCIÈRE SE TERMINANT EN 2008

De : <sup>0201</sup> Année Mois Jour À : <sup>0204</sup> Année Mois Jour  
 2 0 0 8

b) Durant l'année financière se terminant en 2008, est-ce que cet organisme a participé à des alliances pour fins de R-D avec d'autres organismes ou entreprises? 0500  Oui  Non

2. DÉPENSES TOTALES DE CET ORGANISME EN 2008

(milliers de \$CAN)

0301

## DONNÉES SUR LA R-D EFFECTUÉE (QUESTIONS 3 À 6)

3. DÉPENSES DE R-D EXÉCUTÉE AU SEIN DE CET ORGANISME AU CANADA (en milliers de dollars canadiens)

	Dépenses courantes			Dépenses en immobilisations			Total, immobilisations	Total	
	Traitements et salaires*	Autres dépenses courantes**	Total, dépenses courantes	Terrains	Édifices	Outils & autres			
(milliers de \$CAN)									
a) Effectuées en 2007	0504	0514	0524	0534	0544	0554	0564	0574	
b) Effectuées en 2008	0501	0511	0521	0531	0541	0551	0561	0571	
c) Projetées pour 2009	0502	0512	0522	0532	0542	0552	0562	0572	
d) Prévues pour 2010	0503	0513	0523	0533	0543	0553	0563	0573	
e) S'il y a lieu veuillez estimer le pourcentage des dépenses totales de R-D (déclarées ci-dessus pour 2008) affectées au développement de logiciel***								0580	%
f) S'il y a lieu veuillez estimer le pourcentage des dépenses totales de R-D (déclarées ci-dessus pour 2008) affectées à la biotechnologie***								0581	%
g) S'il y a lieu veuillez estimer le pourcentage des dépenses totales de R-D (déclarées ci-dessus pour 2008) affectées à la prévention, au traitement et au réemploi de déchets et polluants, ainsi qu'à la réduction, dans l'utilisation de matières d'énergie***								0582	%
h) Y a-t-il des bénéfices environnementaux significatifs qui découlent potentiellement de la R-D déclarée pour l'année 2008 (excluant la R-D indiquée à la question 3g)? <span style="float: right;">0583 <input type="radio"/> Oui <input type="radio"/> Non</span>									
i) S'il y a lieu veuillez estimer le pourcentage des dépenses totales de R-D (déclarées ci-dessus pour 2008) affectées aux matériaux avancés***								0585	%
j) S'il y a lieu veuillez estimer le pourcentage des dépenses totales de R-D (déclarées ci-dessus pour 2008) affectées à la nanotechnologie***								0586	%

\* Inclure les avantages sociaux des personnes effectuant de la R-D.

\*\* Inclure les contrats pour les services nécessaires à la poursuite des travaux R-D (par exemple, les contrats octroyés pour le forage nécessaire à la R-D concernant le pétrole brut). Exclure les contrats pour les travaux de R-D même ; ceux-ci doivent être déclarés à la question 8. Exclure l'amortissement en capital.

\*\*\* Voir le « Guide de directives », page 7.

4. PERSONNEL DE CET ORGANISME AFFECTÉ À LA R-D (ÉQUIVALENT TEMPS PLEIN\*) (utiliser des nombres arrondis seulement)

	Personnel professionnel								Personnel auxiliaire*		Total du personnel de R-D
	Scientifiques et ingénieurs				Cadres administrateurs de la R-D				Techniciens et technologues	Autres	
	Bacheliers	Maîtres	Doctorats	Total	Bacheliers	Maîtres	Doctorats	Total			
a) En 2008 (nombre d'ETP)	0601	0611	0621	0631	0641	0651	0661	0671	0681	0691	0694
b) Projeté pour 2009 (nombre d'ETP)	0602	0612	0622	0632	0642	0652	0662	0672	0682	0692	0693

\* Voir le « Guide de directives », page 7.

\*\* Diviser le montant des salaires versés en 2008 (Question 3b) par le nombre total de membres du personnel de R-D.

Moyenne des salaires de R-D\*\*

(milliers de \$CAN)

0699

**Si la moyenne des salaires de R-D ne vous semble pas acceptable, veuillez revoir vos données.**

**5. RENSEIGNEMENTS RÉGIONAUX SUR LA R-D EN 2008 (les dépenses doivent être déclarées en milliers de dollars canadiens)**

Nom de l'établissement et région où la R-D a été exécutée	Dépenses de R-D		Personnel de R-D	
	Courantes	Immobilisations	Professionnel	Personnel auxiliaire
	(milliers de \$CAN)		(équivalent temps plein*)	
Spécifiez la province :				
Spécifiez la province :				
Spécifiez la province :				
<b>Total (égal aux dépenses et personnel pour 2008 inscrits aux questions 4b) et 3a))</b>	0784	0788	0792	0796

\* Voir le « Guide de directives », page 7.

**6. SOURCES DE FINANCEMENT CONSACRÉES EN 2008 À LA R-D EFFECTUÉE AU SEIN DE CET ORGANISME**

	Sources canadiennes	Sources étrangères
	(milliers de \$CAN)	
a) Cet organisme (ex. : intérêts et autres revenus)	0801	0811
b) Sociétés membres (cotisations annuelles, subventions à l'avancement technologique) <b>Nom des sociétés</b> (veuillez inscrire en lettres moulées l'appellation légale et ajoutez une feuille supplémentaire si nécessaire)		
802	803	804
<b>Total partiel (b)</b>	0810	0819
c) Sociétés (R-D travail à contrat) <b>Nom des sociétés</b> (veuillez inscrire en lettres moulées l'appellation légale et ajoutez une feuille supplémentaire si nécessaire)		
863	864	865
<b>Total partiel (c)</b>	0850	0860

	Canadiennes	Étrangères
	(milliers de \$CAN)	
d) Administration fédérale dans le cadre de :		
i) <b>Subventions à la R-D</b> et la partie consacrée à la R-D <b>seulement</b> provenant de toutes autres subventions.		
Industrie Canada (spécifiez) :	0821	
Conseil national de recherche du Canada : Programme d'Aide à la Recherche Industrielle	0822	
Agence de promotion économique Canada Atlantique	0823	
Développement économique Canada (régions du Québec)	0824	
Diversification de l'économie de l'Ouest Canada	0825	
Autres programmes subventionnés (spécifiez) :		
(spécifiez) :		
(spécifiez) :		
<b>Total partiel (d (i)) ▶</b>	0820	
ii) <b>Contrats R-D</b> et la partie consacrée à la R-D <b>seulement</b> provenant de tous autres contrats.		
<b>Ministères contractants</b> : (les paiements sont souvent effectués par l'entremise du ministère des Travaux publics et Services gouvernementaux Canada; donc, s.v.p. spécifiez le ministère contractant)		
Spécifiez :		
Spécifiez :		
Spécifiez :		
<b>Total partiel (d (ii)) ▶</b>	0830	
e) Administration provinciale (ex.: subventions et contrats). Ajoutez une feuille supplémentaire sinécessaire.		
Spécifiez la province :		
Spécifiez la province :		
Spécifiez la province :		
<b>Total partiel (e) ▶</b>	0840	
f) Autres (ex. : universités, gouvernement étranger).	0870	0880
<b>Total partiel (a à f) ▶</b>	0890	0895
<b>Total (égal au grand total des dépenses de 2008 inscrit à la question 3b) ▶</b>		0800

### DONNÉES SUR LES PAIEMENTS VERSÉS POUR LA R-D (QUESTIONS 7 ET 8)

7. PAIEMENTS VERSÉS POUR LA R-D EXÉCUTÉE PAR D'AUTRES ORGANISMES	(milliers de \$CAN)	
a) Effectués en 2007	0904	
<b>b) Effectués en 2008</b>	0901	
c) Projetés pour 2009	0902	
d) Prévus pour 2010	0903	
8. NOMS DES BÉNÉFICIAIRES DES PAIEMENTS VERSÉS POUR LA R-D EXÉCUTÉE EN 2008 PAR D'AUTRES ORGANISMES	Au Canada	À l'étranger
	(milliers de \$CAN)	
a) Sociétés	1001	1011
b) Universités	1002	1012
c) Autres	1003	1013
<b>Total partiel (a à c) ▶</b>	1004	1014
<b>Total (égal à celui inscrit à la question 7b) ▶</b>		1000

## DONNÉES SUR LES AUTRES PAIEMENTS VERSÉS OU REÇUS AU CHAPITRE DE LA TECHNOLOGIE (QUESTION 9)

Une société peut obtenir de l'information fondée sur la R-D faite par le passé par d'autres sociétés, organismes ou individus. D'autre part, elle peut aussi vendre de l'information fondée sur la R-D qu'elle a entreprise par le passé. La section précédente demande de déclarer les versements effectués pour financer la R-D pendant que cette R-D est faite. La présente section demande de déclarer uniquement les paiements pour l'information et les droits relatifs à la R-D déjà entreprise par le passé.

9. PAIEMENTS VERSÉS OU REÇUS PAR CET ORGANISME EN 2008 POUR DES BREVETS, (CESSION, LICENCE), SAVOIR-FAIRE (NON BREVETÉ), INVENTIONS, MARQUES (Y COMPRIS FRANCHISES ET ASSISTANCE TECHNIQUE RELIÉE À LA R-D	Au Canada	À l'étranger
	(milliers de \$CAN)	
a) Paiements	1101	1111
b) Reçus	1102	1112

## NATURE DES ACTIVITÉS DE R-D – 2008 (QUESTION 10)

Veuillez compléter pour chaque établissement de R-D. Si vous avez plus d'un établissement, veuillez photocopier cette section et la compléter pour chaque établissement de R-D.

10. Unité de R-D n° 1201  (par exemple : 1, 2, 3, etc.)

Nom de l'unité de R-D :

1204

Adresse de l'unité de R-D :

1205

1206  Rue  1207  1208   
Ville Prov. Code postal

Personne-ressource :

1209

1210  Nom  1211  -  -   
Fonction N° de téléphone

a) Quelles étaient les dépenses courantes de R-D (excluant les immobilisations) de cet établissement de R-D en 2008? (le total des montants déclarés pour tous les établissements de R-D doit correspondre au <b>Total, dépenses courantes</b> de la question 3)	<b>(milliers de \$CAN)</b>
	1220
b) Combien de scientifiques et d'ingénieurs (équivalent temps plein) cet établissement de R-D comptait-il en 2008? (le total des montants déclarés pour tous les établissements de R-D doit correspondre au <b>Total des scientifiques et ingénieurs</b> à la question 4)	<b>(équivalent temps plein)</b>
	1221
c) Veuillez estimer, en pourcentage des dépenses courantes de R-D, la répartition approximative de vos activités de R-D en 2008 :	
a. Recherche pure (aucune application pratique en vue)	1231      %
b. Recherche appliquée (avec application pratique en vue)	1232      %
c. Développement de nouveaux * produits	1233      %
d. Amélioration de produits existants **	1234      %
e. Développement de nouveaux * procédés	1235      %
f. Amélioration de procédés existants **	1236      %
g. Développement de nouveaux * services techniques	1237      %
h. Amélioration de services techniques existants **	1238      %
	<b>100%</b>

\* Veuillez comprendre par nouveau ce qui est totalement ou essentiellement nouveau ou inconnu pour le personnel de votre établissement de R-D. Le produit, procédé ou service en question peut exister ailleurs dans le monde, mais cela n'aide en rien la R-D effectuée dans votre établissement puisque votre personnel n'a pas accès à l'information nécessaire pour éviter les risques normalement associés au développement.

\*\* Veuillez comprendre par existant que votre personnel travaille à l'amélioration d'un produit, procédé ou service sur lequel il possède l'information de base, mais il n'est pas nécessaire que ce produit, procédé ou service soit déjà fourni ou offert par votre société.

## TEMPS REQUIS POUR COMPLÉTER LE QUESTIONNAIRE (QUESTION 11)

11. APPROXIMATIVEMENT COMBIEN DE TEMPS AVEZ-VOUS UTILISÉ POUR COMPILER LES DONNÉES ET REMPLIR CE QUESTIONNAIRE?

1301  minutes

## DONNÉES SUR LA R-D ÉNERGÉTIQUE (QUESTION 12)

12. EN 2008, EST-CE QUE CETTE UNITÉ DÉCLARANTE A EXÉCUTÉ OU FINANCÉ DES TRAVAUX DE R-D ÉNERGÉTIQUE?

- 1401  Oui ► S.V.P., complétez le questionnaire « Dépenses de R-D énergétique par secteur de technologie » (vert) ci-joint.
- Non ► S.V.P., complétez l'attestation à la page 2 du questionnaire « Dépenses de R-D énergétique par secteur de technologie » (vert) et retournez les questionnaires.

## COMMENTAIRES

*Raisons des variations importantes des données déclarées au chapitre des dépenses et du personnel ou tout autre commentaire – Pour que nous n'ayons pas à vérifier les divergences entre la présente déclaration et celle de l'année dernière (2007), veuillez expliquer toutes les variations importantes qui pourraient être interprétées comme étant une erreur de déclaration.*

POUR INFORMATION SEULEMENT

**Confidentialité****Vos réponses sont confidentielles.**

La loi interdit à Statistique Canada de divulguer toute information de cette enquête susceptible de dévoiler l'identité d'une personne, d'une entreprise ou d'un organisme, à moins que leur consentement n'ait été obtenu au préalable. Les dispositions de confidentialité de la *Loi sur la statistique* ne sont pas touchées par la *Loi sur l'accès à l'information* ou toute autre loi. Ainsi, par exemple, l'Agence du revenu du Canada ne peut pas accéder à des données d'enquête identifiables de Statistique Canada.

Les données de cette enquête serviront uniquement à des fins statistiques et seront publiées sous forme agrégée seulement.

**Ententes de partage de données**

Afin de réduire le fardeau des répondants, Statistique Canada a conclu des ententes de partage de données avec des organismes statistiques provinciaux et territoriaux et d'autres organisations gouvernementales, qui doivent garder les données confidentielles et les utiliser uniquement à des fins statistiques. Statistique Canada communiquera les données de la présente enquête seulement aux organisations ayant démontré qu'elles avaient besoin de les utiliser.

L'article 11 de la *Loi sur la statistique* prévoit le partage de données avec des organismes statistiques provinciaux et territoriaux répondant à certaines conditions. Ces organismes doivent posséder l'autorisation légale de recueillir les mêmes données, sur une base obligatoire, et les lois en vigueur doivent contenir essentiellement les mêmes dispositions que la *Loi sur la statistique* en ce qui concerne la confidentialité et les sanctions imposées en cas de divulgation de renseignements confidentiels. Comme ces organismes possèdent l'autorisation légale d'obliger les entreprises à fournir les mêmes données, on ne demande pas le consentement des entreprises et celles-ci ne peuvent s'opposer au partage des données.

Pour la présente enquête, des ententes en vertu de l'article 11 a été conclue avec l'Institut de la statistique du Québec.

Les données partagées seront limitées aux établissements commerciaux situés dans la province ou le territoire en question.

**Veillez retourner le questionnaire dûment complété dans les 30 jours suivant la réception.**

Si cela n'est pas possible, veuillez nous informer de la date à laquelle vous prévoyez nous le faire parvenir. Si vous recevez plus d'une copie du questionnaire de cette enquête pour le même organisme, veuillez en remplir qu'un seul. Joignez-y le(s) questionnaire(s) en double. Si vous avez besoin d'aide pour remplir le questionnaire ou si vous avez des questions ayant trait à l'enquête, veuillez vous adresser :

Section des enquêtes des sciences et de la technologie  
Division des sciences, de l'innovation et de l'information  
électronique  
Statistique Canada  
150, promenade Turney's Pasture  
Ottawa, Ontario  
K1A 0T6  
Téléphone : 1-866-824-5893  
Courriel : [sieidinfo@statcan.gc.ca](mailto:sieidinfo@statcan.gc.ca)  
Télécopieur : (613) 951-9920

**Définition de la R-D (équivalent à celle de l'agence du revenu du Canada – voir le circulaire d'information No 86-4R3)**

La recherche et le développement consistent en une investigation systématique dans le domaine du génie et des sciences naturelles effectuée par la voie d'expériences ou d'analyses en vue de l'avancement des connaissances scientifiques ou techniques.

La recherche est l'investigation initiale entreprise sur une base systématique pour acquérir de nouvelles connaissances.

Le développement est l'application des résultats de la recherche ou d'autres connaissances scientifiques en vue de créer des produits ou

des procédés nouveaux ou nettement améliorés. S'il est couronné de succès, le développement se traduit généralement par la mise au point de produits ou de procédés qui représentent une amélioration de l'état des connaissances et sont susceptibles d'être brevetés.

**Nota :** Bien que la définition de la « recherche scientifique et développement expérimental » correspond à celle de la R-D, certaines dépenses au titre de la recherche scientifique ne peut être réclamées pour fin d'impôt sur le revenu (ex. terrains et édifices). Cette enquête couvre toutes les dépenses encourues au titre de la R-D.

**Interprétation**

En général, la R-D industrielle est destinée à créer une invention qui peut, par la suite, devenir une innovation technologique. L'une de ses caractéristiques fondamentales est que le résultat du travail est incertain, c'est-à-dire que la probabilité d'atteindre un objectif technique donné ne peut être connue ou déterminée à l'avance en fonction des connaissances et des expériences actuelles. Cela dit, une grande partie du travail effectué par les scientifiques et les ingénieurs n'est pas de la R-D puisque leurs activités principales sont la production « courante », les travaux de génie, le contrôle de la qualité et les essais. Même s'ils appliquent des principes scientifiques et techniques, leur travail n'est pas orienté vers l'acquisition de nouvelles connaissances ou le développement de nouveaux produits ou procédés. Toutefois, les coûts des éléments de travail qui, en soi ne sont pas considérés de la R-D mais constituent un apport direct aux projets de R-D doivent être compris dans les frais de recherche et de développement. Voici des exemples de ces éléments de travail : dessin, génie, travail d'atelier, informatique, travail de bureau.

Si l'objectif principal est d'apporter d'autres améliorations techniques au produit ou au procédé, alors le travail répond à la définition de la R-D. Par contre, si le produit, le procédé ou la méthode sont en grande partie déjà établis et si l'objectif premier est de développer de nouveaux marchés, de planifier en vue d'une production ou d'assurer la bonne marche d'un système de production ou de contrôle, l'activité en question ne peut plus être considérée comme étant de la R-D même si elle peut constituer une partie importante du processus global d'innovation. Ainsi, le dessin, la construction et la mise à l'essai de prototypes, de modèles, d'usines-pilotes font partie de la R-D. Mais lorsqu'on a apporté les modifications nécessaires et que les essais ont été réussis de façon satisfaisante, on a atteint la limite de la R-D. Par conséquent, le coût des plans de construction et de production ne fait plus partie des dépenses de développement.

On peut inclure les usines-pilotes dans le développement, mais seulement si l'objectif principal est d'acquérir de l'expérience et de compiler des données. Aussitôt que ces installations commencent à fonctionner comme des unités normales de production, leurs coûts ne peuvent plus être attribués à la R-D. De même, une fois qu'on est satisfait du prototype original, les autres « prototypes » construits pour répondre à un besoin particulier ou pour remplir une très petite commande ne font pas partie de l'activité de R-D.

**Alliance de R-D** – Entente par laquelle deux ou plusieurs entreprises ou organisations s'engagent dans un projet conjoint de R-D.

**Équivalent Temps Plein (ETP)** – La R-D peut être exécutés soit par des personnes qui se consacrent entièrement à cette activité, soit par des personnes qui ne lui accordent qu'une partie de leur temps, et qui pour le reste, s'occupent de tâches comme la vérification, le contrôle de la qualité et l'organisation de la production. Pour connaître l'effort total voué à la R-D en termes de main-d'œuvre, il est nécessaire d'évaluer l'équivalence plein temps des personnes qui se sont occupées de la R-D qu'à temps partiels.

ETP = Nombre de personnes travaillant uniquement à des projets de R-D, plus une estimation du temps consacré à la R-D par les personnes qui se livrent à cette activité à temps partiel seulement.

Exemple de calcul : Cinq scientifiques sont occupés à des tâches de R-D ; un y consacre tout son temps et les quatre autres n'y consacrent que le quart de leur temps, alors :  $ETP = 1 + 1/4 + 1/4 + 1/4 + 1/4 = 2$  scientifiques.



### Personnel auxiliaire

**Techniciens et technologues** – Personnel qui a reçu une formation technique et collabore avec les savants et les ingénieurs qui font de la R-D, soit les techniciens en chimie, dessinateurs, etc. Ils doivent être titulaire d'un diplôme de technicien délivré soit par un établissement provincial d'enseignement soit par une association provinciale ou nationale scientifique ou technique.

**Autres** – Personnel directement rattaché à la R-D, par exemple les opérateurs de machines et les électriciens affectés à la construction de prototypes ou les commis, dactylos, comptables et magasiniers affectés à des travaux d'administration et de bureau dans les unités de R-D.

**Développement de logiciels** – Le mot « logiciels » désigne les instructions codées qu'exécutent les appareils électroniques, y compris les ordinateurs, pour accomplir des opérations et des fonctions. Voir le Circulaire d'information de ARC, no 97-1 « Lignes directives administratives pour le développement de logiciels ».

**Biotechnologie** – La biotechnologie, concerne l'application de la science et de l'ingénierie à l'utilisation directe ou indirecte et de manière innovatrice d'organismes vivants, entiers ou partiels et à l'état naturel ou modifié pour la production de biens et de services ou l'amélioration de procédés. On peut grouper les biotechnologies à l'intérieur des catégories suivantes : ADN (le codage), protéines et molécules (les blocs fonctionnels), génie et culture cellulaires et tissulaires, procédés biotechnologiques, organismes intracellulaires, autres (bioinformatique, biotechnologie environnementale,). Veuillez inclure les nanobiotechnologies à la question 3(j).

**Protection de l'environnement** – La protection de l'environnement est défini comme étant le domaine des travaux affectés à la réduction ou l'élimination des polluants et des déchets (comprenant la prévention, le traitement et le réemploi des polluants et des déchets, ainsi que

la réduction dans l'utilisation de matières et d'énergie). Toutes les dépenses effectuées dans le but d'améliorer la santé et la sécurité au travail sont exclues.

**Les bénéfiques environnementaux** – Les bénéfiques environnementaux incluent les économies d'énergie potentielles et la réduction des quantités de matériaux utilisés ou des quantités de déchets, résultant d'une efficacité énergétique accrue, du recyclage ou de systèmes en boucle fermée. Ces bénéfiques peuvent aussi inclure des changements dans la conception qui résultent en des produits moins dommageables pour l'environnement, à travers leur utilisation ou leur élimination.

**R-D sur les matériaux avancés** – La R-D sur les matériaux avancés est définie comme étant l'investigation systématique dans le domaine du génie et des sciences naturelles par le biais d'expériences ou d'analyses en vue d'acquérir de nouvelles connaissances et de créer des produits et procédés nouveaux ou améliorés utilisant des matériaux avancés tels les métaux (incluant les super-alliages ou les métaux hautement purifiés), la céramique et le carbone (incluant l'optoélectronique telles les fibres optiques et les produits à base de carbone ou de graphite) et les polymères (incluant les plastiques renforcés à haute performance et les autres polymères à haute performance).

**Nanotechnologie** – La nanotechnologie est la fabrication de dispositifs et de produits à partir de composants moléculaires ou nanométriques possédant des propriétés extraordinaires. Les nanoparticules, les nanomatériaux, les nanostructures, les nanosystèmes, la nanophotonique, la nanoélectronique, la nanomédecine et la nanobiotechnologie sont autant d'exemples d'applications de la nanotechnologie.

Les résultats de cette enquête seront diffusés dans les publications intitulées « **Recherche et développement industriels** » (No 88-202-XIF au catalogue de Statistique Canada) et « **Statistique des sciences** » (No 88-001-XIF au catalogue de Statistique Canada).

<http://www.statcan.gc.ca/cgi-bin/downpub/fr/repub/fr.cgi?subject=193#193>

Veuillez faire une copie du questionnaire complété pour vos dossiers.

### Questions :

Section des enquêtes des sciences et de la technologie  
Division des sciences, de l'innovation et de l'information électronique  
Statistique Canada  
Téléphone : 1-800-324-5893  
Courriel : [csii@statcan.gc.ca](mailto:csii@statcan.gc.ca)

**NOUS VOUS REMERCIONS DE VOTRE COLLABORATION**